La Ville de Provins RECRUTE*

Gardien(s)-Brigadier(s) (BCP) H/F

*Réservé aux agents titulaires du concours ou de la Fonction Publique *(décret du 17 février 2023)*

Horaires

> Planning par roulement
Semaine de 5 jours
Semaine de 4 jours (3 jours de repos)
> Dimanche et jours fériés payés en HS
> Congés 25 CA + 14 ARTT
> Monétisation du CET

Rémunération

> Statutaire
> NBI (+15 points QPV)
> ISFE mensuelle 30%
> ISFE part variable (max 2 500€ / 12 mois)
> ISFE Annuelle
> 13e mois
> HS déplafonnées

PROVINS

La Ville de Provins, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, recrute pour renforcer ses équipes de la Police Municipale.

Vous interviendrez dans une cité dynamique au patrimoine historique remarquable et serez un(e) agent indispensable pour la tranquillité de vie des habitants.

Vos missions :

- Assurer la prévention et la surveillance du bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques pour les habitants et les visiteurs
- Veiller au bon ordre lors des grandes manifestations touristiques et culturelles
- Intervenir sur tout type de situations
- Veiller au respect du code de la route sur le territoire communal
- Entretenir une relation de proximité quotidienne avec les commerçants et la population
- Mener des actions de prévention.

Formations

> 2 séances de Tir / an
> Convention avec Stand de Tir local (1 tir / mois + location arme + munitions)
> Séances GTPI / MBTPI (1 / trimestre)
> Séances de sport hebdomadaires encadrées par un éducateur des APS (Dojo, Centre Aquatique, Salle de Sport)

Avantages

> Heures Supplémentaires payées (HS)
> Tickets restaurants
> Participation Mutuelle prévoyance
> Amicale du personnel
> COS (participation aux frais de cantine)

Équipements

> PSA (HKP30)
> Bâton télescopique
> GAIL 100ML
> Caméra individuelle
> Radio, GVE et GPB Individuels
> Radar pro laser
> Éthylotest électronique
> Centre de Supervision Urbaine (120 caméras)
> 2 véhicules d'intervention
> 3 motos 125 cm³
> VTT

CANDIDATURE

Ville de Provins

À adresser à : Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 5, place du Maréchal Leclerc - 77160 Provins
Et à : rh@mairie-provins.fr - Pour tout renseignement : sophian.bousbah@mairie-provins.fr